

Billet¹

Vive la République !

Fraichement arrivée au Niger, j'essayais de comprendre pourquoi la république datait du 18 décembre 1958, alors que le pays accédait à l'indépendance le 3 août 1960 seulement. On pouvait donc concevoir une république pour un pays qui n'était pas libre de s'autodéterminer ? J'avais cru comprendre, à travers les auteurs des fameuses Lumières, que l'idée républicaine impliquait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. J'ai dû être mal éclairée. Ce sont pourtant les Français, à la fois auteurs des Lumières et colonisateurs du Niger de 1890 à 1960, qui ont imaginé de mettre en place une république, un an et demi avant que l'indépendance soit promulguée.

Je vous livre ce que j'ai compris de cette distorsion.

À la fin de la dernière guerre, la France est affaiblie et il devient difficile de maintenir des forces armées et une administration coûteuse dans les colonies. Elle a cependant besoin plus que jamais de leurs ressources. Par ailleurs, de nombreux Africains ont combattu pour la liberté de la France, en Afrique, en Europe et même en Asie. Les partis politiques et les syndicats africains émergent, certains intellectuels étayaient leurs revendications. Le vent est favorable pour une avancée vers l'indépendance, de part et d'autre. La Conférence de Brazzaville, tenue en 1944 sous l'impulsion de De Gaulle, alors à Alger, sans la participation des Africains, prévoit plus de droits pour eux. C'est mieux qu'en 1918 : à l'époque, les Africains n'avaient rien obtenu en reconnaissance de l'effort de guerre fourni. En 1946, un terme est mis à l'indigénat et aux travaux forcés, on donne la citoyenneté française aux Africains, toutefois sans les mêmes droits qu'aux autres Français. Deux assemblées territoriales sont créées : à Dakar pour l'Afrique occidentale française et à Brazzaville pour l'Afrique équatoriale française.

Le premier parti nigérien est créé cette même année 1946, le parti progressiste nigérien (PPN), bientôt suivi par d'autres. Une loi-cadre ouvre une voie vers la démocratie pour les territoires colonisés. Par le suffrage universel, ceux-ci ont droit à des représentants à l'Assemblée nationale française. Pour le Niger, les premières élections législatives de 1956 ont désigné Diori Hammani, du PPN et Georges Condat, du Bloc nigérien d'action (BNA).

Djibo Bakary a quitté le PPN en 1951 et fonde son propre parti en 1954, l'Union démocratique nigérienne. C'est un syndicaliste et un socialiste, qui entretient des contacts avec des coreligionnaires africains. À la veille d'élections territoriales au Niger, son parti fusionne avec le BNA pour former l'union démocratique, sociale et populaire, l'UDSP - SAWABA². Djibo Bakary en devient le président. La SAWABA devient membre du Mouvement socialiste africain. En 1957, Djibo est élu par l'Assemblée territoriale pour l'Afrique de l'ouest et est ainsi habilité à former un Conseil de gouvernement au Niger. Cette élection le place comme vice-président de ce Conseil, la présidence étant réservée au gouverneur français de la colonie du Niger.

Poursuivant sa politique d'ouverture entamée en 1946, la France s'engage, en 1958, dans une politique d'association avec ses colonies et crée une Communauté franco-africaine. Les peuples africains concernés sont appelés à se prononcer par référendum : oui pour s'intégrer à la Communauté et non pour prendre son indépendance. Les tenants du non, dont Djibo Bakary et son parti, veulent l'indépendance et non une intégration dans un nouvel organisme dominé par la France. Les tenants du oui, le PPN et une grande majorité des chefs traditionnels, appuyés par la France, forment l'Union pour la Communauté franco-africaine et gagnent le référendum avec 97 % des voix exprimées. Djibo Bakary est écarté et prend le chemin de l'exil après une tentative ratée de putsch. Le PPN crée l'assemblée législative, sans les mandats de la Sawaba, annulés. Le Niger devient une République le 18 décembre 1958, dans le cadre de la Communauté franco-africaine, avec un parti unique.

Les manuels scolaires nigériens, desquels je tire une grande partie de ces informations, n'en disent pas plus. Mais, par deux fois, dans des émissions différentes sur les ondes de Radio France Internationale, j'ai entendu dire que ces votations étaient truquées. Bien des Nigériens en sont convaincus et le fort taux de oui le laisse penser.

¹ Les opinions émises dans ce billet n'engagent que leur auteure et en aucun cas l'association Point d'appui.

² Sawaba signifie solidaire et bienfaisant.

Dans la suite, le Niger participe à la création du Conseil de l'entente, en 1959, avec le Dahomey (Bénin), la Haute-Volta (Burkina-Faso) et la Côte d'Ivoire. Mais ce Conseil de l'entente renonce à la Communauté franco-africaine et les pays prennent leur indépendance en 1960, le 3 août pour le Niger. L'idée d'une Communauté franco-africaine de De Gaulle ayant fait long feu, c'est la francophonie qui servira de lien, par la suite, entre la métropole et les anciennes colonies, de façon officielle. Alors que, de façon officieuse, c'est la Françafrique, comme l'a opportunément nommé François-Xavier Verschave, qui régulera les problèmes politiques et les liens économiques entre les deux entités. Jusqu'aujourd'hui.

Toujours aussi mal éclairée, je me dis que les concepts, en politique, sont malléables à merci. Ebouissant, l'alliage entre le droit à l'autodétermination des peuples et la persistance de la colonisation. Saumâtre, la république avec un parti unique. Cynique, l'offre d'une indépendance et la vraisemblable manipulation des votations.

Chaque année, les citoyens fêtent l'avènement de la république du Niger le 18 décembre. Depuis 2014, des fonds du trésor national sont spécialement alloués pour cette manifestation. Il est prévu que chaque capitale des huit régions administratives que compte le Niger voie ses routes et bâtiments officiels restaurés. Cette année, c'est Agadez qui est choisi. La fête aura lieu en présence du président et des principales autorités de tout le pays.

Depuis quelques mois, la ville est sens dessus dessous. Les excavatrices, les bulldozers, les camions ont envahi les rues principales et les ronds-points. La circulation, déjà difficile en temps ordinaire, s'en trouve encore compliquée. On m'avait dit qu'une route à quatre pistes serait construite devant notre maison, mais je ne voulais pas envisager cette horrible possibilité. Cependant, l'autre jour, une terrifiante machine n'a fait qu'une bouchée de l'arbre devant notre porte et ses grosses chenilles ont écrasé sans pitié notre fosse septique, pourtant collée au mur de la maison, alors que la nouvelle route devrait passer à cinq mètres de là. Mais nous aurions tort de nous plaindre pour ces moindres dégâts. La route qui passe devant notre maison traverse toute la ville. Depuis son début jusqu'à sa fin, toutes les devantures des boutiques ou toutes les boutiques elles-mêmes, à proximité des travaux de la route, ont dû être enlevées. Il en va de même sur certaines rues de la ville. Ainsi les commerçants et les artisans perdent leur boutique ou leur étal, sans compensation. Il est vrai qu'ils s'installent où cela leur convient, sans souci des règlements. Mais comme personne ne fait jamais appliquer les règlements ... On a donc l'impression d'une ville sinistrée. Le plaisant désordre des multiples échoppes et de leurs éventaires supprimés, on n'a plus l'impression d'être en Afrique. Espérons que les travaux engagés donneront un résultat satisfaisant. Les plans de la maison de la culture que j'ai vus sont magnifiques. Les réfections dans les villes de Dosso et de Maradi, capitales régionales qui nous ont précédés dans ce vaste projet, ont donné des résultats que l'on peut apprécier. Cependant certains endroits ne sont pas terminés et la rumeur dit que des entrepreneurs attendent toujours le paiement de leurs factures. Secrètement, j'espère qu'il n'y aura plus assez d'argent pour finir la route qui passe devant notre porte ... D'autant que, si l'on excepte les bus transporteurs de voyageurs qui circulent à des vitesses dangereuses, la circulation est plutôt tranquille dans notre zone et une route à quatre pistes ne se justifie pas dans cette partie de la ville.

Peut-être que le commun des citoyens serait mieux servi avec des remaniements plus simples mais plus essentiels : la réfection des routes et des pistes dans *tous* les quartiers, l'extension des canalisations d'eau, le renforcement du réseau électrique, la construction de tout-à-l'égout.

Entre 1958 et aujourd'hui, l'état des choses n'a pas tellement évolué : le pouvoir prend des décisions qui semblent améliorer le bien-être des citoyens, tout en piétinant leur droit. Quant à la prédominance française, si elle a subi d'importantes modifications de forme, elle ne s'est pas beaucoup renouvelée sur le fonds.

Je dois encore ajouter que j'ai eu l'immense plaisir de recevoir la nationalité nigérienne par un décret présidentiel ce 2 août. J'en suis ravie. J'ai toujours été une citoyenne suisse très critique et voilà que je remets ça pour le Niger. J'irai quand même à la fête. Que vive la République !

Agadez, le 3 septembre 2016
Sylvine Vuilleumier